

UNIVERSITÉ VIRTUELLE ET  
NUMÉRIQUE AL FIKR - 2025

# Trois regards croisés sur l'égalité de genre au Maroc

Adnane Benchakroun





## **Préambule**

Ce document est issu d'une conférence-débat organisée en mars 2025 à l'Université virtuelle et numérique Al Fikr , portant sur l'étude conjointe du Haut-Commissariat au Plan (HCP) et d'ONU Femmes Maroc intitulée : « Les inégalités de genre sous le prisme des Objectifs de Développement Durable au Maroc ».

L'objectif de cette rencontre était de croiser trois voix marocaines, aux sensibilités différentes, autour de huit questions-clés soulevées par cette étude ambitieuse.

Le débat a été modéré par Monsieur Aziz B. , qui introduisait chaque question avant de donner la parole, dans l'ordre suivant, à :

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média, qui livre une première lecture personnelle, critique et journalistique de l'étude à partir de la question posée.

Un sociologue, Professeur Azedine B, spécialiste des politiques publiques et du genre, qui répond de manière structurée, en mobilisant les outils de l'analyse sociale.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas, s'exprimant à titre personnel, qui propose un point de vue religieux et conservateur, ancré dans les valeurs islamiques et les fondements spirituels de la société marocaine.

Ce triptyque donne à voir trois visions marocaines contrastées de l'égalité de genre : l'une engagée et critique des mécanismes de reproduction des inégalités, la seconde analytique et académique, la troisième enracinée dans une lecture traditionnelle du rôle des femmes et des hommes.

Ce dialogue est une invitation à penser collectivement les chemins d'un développement juste, respectueux de la diversité des conceptions du monde, et attentif aux tensions entre universalité des droits et ancrage culturel.

## **1. Quel est le principal objectif de l'étude menée conjointement par le Haut-Commissariat au Plan et ONU Femmes Maroc ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

Cette étude conjointe entre le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et ONU Femmes Maroc vise avant tout à inscrire l'égalité de genre au cœur de l'agenda du développement durable. Plus qu'une simple collecte de statistiques, elle a pour ambition de créer un système de données capable de mesurer l'impact réel des politiques publiques sur les femmes, et de révéler les zones d'ombre où l'inégalité persiste. Il ne s'agit pas uniquement de constater des écarts, mais d'identifier les mécanismes profonds qui les alimentent.

L'étude se distingue par sa méthodologie novatrice : elle mobilise des outils économétriques rigoureux, comme la décomposition Oaxaca-Blinder, et s'appuie sur l'analyse des interconnexions entre les ODD. Cette approche systémique permet de dépasser la lecture cloisonnée habituelle des politiques de genre. L'égalité n'est plus un objectif parmi d'autres, mais un levier transversal dont dépendent aussi bien la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté ou l'emploi.

Sur le plan sociologique, cette initiative traduit une évolution importante : la reconnaissance du genre comme une variable structurante du développement, et non comme un simple correctif à ajouter après coup. C'est aussi une réponse au besoin de justice épistémique : en rendant visibles les vécus féminins dans les statistiques, on réintègre une moitié de la société souvent rendue invisible par les chiffres agrégés. Enfin, en combinant données quantitatives et perspectives intersectionnelles, cette étude jette les bases d'un plaidoyer éclairé pour une égalité durable.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

Soyons lucides : cette étude, bien que louable dans ses intentions, reste fondamentalement un exercice institutionnel de validation symbolique. On parle d'interlinkages, de matrices économétriques et de justice épistémique, mais dans les faits, combien de décisions politiques majeures au Maroc ont été réellement transformées par les études de genre ? Peu, voire aucune.

En réalité, cette étude risque d'être un outil de communication pour institutions internationales plus qu'un déclencheur de changement structurel. Elle reconduit un vieux réflexe : multiplier les données sans véritable pouvoir de contrainte sur les politiques publiques. La technicisation du discours sur l'égalité, en multipliant les indicateurs, donne une illusion de rigueur, mais elle peut aussi dépolitiser le débat. Or, l'égalité de genre est d'abord une affaire de rapport de force, pas seulement de chiffres.

De plus, cette approche souffre d'un biais : elle projette une vision universalisante du développement où l'égalité hommes-femmes serait une condition sine qua non de toute avancée sociale. Mais est-ce toujours vrai ? Dans certaines régions rurales, les femmes participent activement à l'économie informelle sans jamais figurer dans les statistiques, ni se revendiquer « autonomes » au sens occidental.

En bref, l'étude valorise une grille de lecture qui ne correspond pas toujours aux réalités sociales marocaines. Le risque est donc de plaquer des schémas internationaux sur des contextes locaux sans les adapter, et de penser qu'un bon indicateur vaut mieux qu'un vrai changement de pouvoir.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Cette étude est l'exemple même d'un projet porté par des agendas étrangers qui cherchent à imposer une lecture occidentale des rapports entre hommes et femmes, sous couvert de développement durable. Derrière le langage technocratique, il y a une idéologie : celle d'une égalité absolue entre les sexes, qui nie la complémentarité naturelle et spirituelle voulue par notre tradition islamique.

Dans notre référentiel religieux, l'homme et la femme ont des rôles différenciés mais équilibrés. La justice entre les sexes ne signifie pas que chacun fasse exactement ce que fait l'autre, mais que chacun remplit sa fonction dans la société avec dignité et responsabilité. Or, cette étude promeut un modèle de société où la famille est marginalisée, le rôle éducatif des mères dévalorisé, et l'autorité des pères remise en question.

L'égalité de genre telle que prônée par l'ONU n'est pas neutre. Elle est porteuse de valeurs laïques, individualistes, et parfois même contraires à nos fondements religieux, notamment en matière d'héritage, de rapports conjugaux ou d'éducation des enfants. Pire encore : cette vision déstabilise les jeunes générations en leur inculquant un modèle conflictuel des relations hommes-femmes, loin de l'harmonie prônée par l'islam.

Ce type d'étude, s'il est suivi d'effets politiques, risque de rompre avec l'équilibre social et spirituel de notre société. Il est temps que les politiques publiques marocaines s'enracinent dans nos propres valeurs, nos savants, notre histoire, et non dans des programmes pilotés de l'extérieur.

## **2. Pourquoi cette étude a-t-elle été lancée ? Qu'est-ce qu'elle cherche réellement à accomplir, au-delà des simples statistiques ? Et en quoi son approche diffère-t-elle des études habituelles sur l'égalité de genre ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

Cette étude a été lancée pour répondre à un constat préoccupant : les lacunes persistantes en matière de données sensibles au genre entravent la compréhension fine des inégalités structurelles entre les femmes et les hommes au Maroc. À travers elle, le HCP et ONU Femmes Maroc ne cherchent pas seulement à remplir des cases statistiques, mais à produire une connaissance utile, politique, et capable d'orienter l'action publique de manière plus équitable.

Ce qui la distingue des études classiques sur l'égalité de genre, c'est justement son ambition systémique. Elle ne traite pas l'égalité comme un domaine isolé mais comme un nœud de connexions multiples entre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle introduit une logique d'« interlinkage » : comment les inégalités de genre affectent-elles l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi ou aux ressources naturelles ? Et inversement, quels leviers dans ces domaines peuvent corriger ces inégalités ?

Sur le plan sociologique, l'étude vise à dépasser l'approche descriptive et technocratique. Elle veut « révéler » l'invisible – ces discriminations silencieuses qui s'exercent dans les pratiques sociales, les normes culturelles ou les structures institutionnelles. En croisant données quantitatives et indicateurs genrés, elle remet en question les évidences, réintroduit la complexité, et propose une lecture critique des progrès réalisés. En somme, elle opère un changement de paradigme : elle fait du genre un analyseur du développement durable, et non un simple bénéficiaire de celui-ci.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

L'étude prétend innover, mais elle recycle en réalité une approche devenue quasi-routinière : celle de la genrisation des ODD. Certes, on parle de systèmes, d'interlinkages, de matrices, mais la logique reste la même : produire davantage de chiffres pour espérer influer sur des politiques qui, dans leur essence, ne changent pas.

Ce qui manque cruellement ici, c'est une réflexion sur le pouvoir. Pas le pouvoir institutionnel, mais celui qui traverse les pratiques quotidiennes : dans les familles, les mosquées, les marchés, les écoles. Ces lieux ne se laissent pas facilement cartographier par des modèles économétriques. En prétendant tout expliquer par des croisements de variables, on oublie la conflictualité réelle du social.

Autre critique : cette étude suppose que si l'on documente mieux les inégalités, elles finiront par disparaître. C'est une vision naïve, presque positiviste. Or, on sait très bien que les rapports sociaux résistent aux chiffres. Parfois, produire des indicateurs sur les discriminations revient à neutraliser leur portée politique en les rendant digestes pour des institutions qui cherchent plus à montrer qu'à transformer.

Enfin, en prétendant se différencier des études classiques, cette initiative occulte les nombreux travaux critiques féministes marocains qui, depuis des décennies, analysent finement les rapports de genre sans avoir besoin de validation internationale. Le danger, ici, est de faire de la connaissance un monopole technocratique, alors qu'elle devrait être un outil partagé de transformation collective.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Cette étude n'est pas neutre. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de réingénierie sociale, où l'on cherche à redéfinir le rôle de la femme, de l'homme, et de la famille à partir de critères extérieurs à notre culture et à notre foi. Sous prétexte de « mesurer les inégalités », on tente en réalité de relativiser les valeurs islamiques, comme la complémentarité des rôles ou l'organisation familiale telle qu'enseignée par nos savants.

Ce qui est présenté ici comme une nouveauté — une approche systémique, des indicateurs transversaux — n'est en fait qu'un moyen de légitimer un modèle occidental fondé sur l'individualisme, la laïcité, et la déconstruction des rôles genrés. L'étude ne fait aucune place à la conception islamique de la justice entre les sexes, ni aux expériences sociales qui valorisent la pudeur, la responsabilité familiale, ou l'éducation morale.

De plus, en prétendant que les traditions culturelles sont un frein à l'égalité, on insinue que nos référentiels spirituels sont archaïques. Ce genre de discours, s'il se généralise dans les institutions et les écoles, risque de créer un fossé entre les générations, et de fragiliser la cohésion sociale.

Le Maroc n'a pas besoin d'adopter des agendas onusiens pour défendre la dignité de ses filles. Il a déjà un référentiel solide dans la Charia, interprétée avec sagesse par ses oulémas. Toute politique publique sincère devrait commencer par là, et non par des recommandations importées.

### **3. Quelles sont les principales conclusions de l'étude concernant l'accès des femmes aux droits fonciers au Maroc, notamment dans le secteur agricole ? Comment se traduisent les inégalités foncières dans la réalité des femmes rurales ? Et quels sont les obstacles concrets qui empêchent les femmes de posséder ou d'utiliser légalement des terres ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

L'étude révèle une inégalité foncière alarmante : seulement 6,9 % des femmes de la population agricole disposent de droits formels sur les terres agricoles, contre 36,8 % des hommes. Cela signifie que les hommes ont cinq fois plus de chances de posséder légalement une terre que les femmes. En pratique, cela marginalise les femmes rurales de toute autonomie économique et les rend dépendantes, même pour entreprendre une activité agricole.

Ces inégalités ne sont pas simplement juridiques, elles sont structurelles et profondément enracinées dans la culture patriarcale des campagnes marocaines. Le droit coutumier, les traditions successorales défavorables aux filles, le poids de la famille élargie et le manque d'information sur les droits légaux forment un véritable mur d'exclusion. Même quand les lois prévoient des droits égaux, l'accès réel reste entravé par des procédures administratives opaques, des pratiques discriminatoires dans les services de l'État et une faible capacité des femmes à faire valoir leurs droits.

Sociologiquement, cette privation de terre équivaut à une mise sous tutelle économique. Les femmes rurales se retrouvent cantonnées aux tâches agricoles les plus précaires, sans capacité d'investissement ni de transmission patrimoniale. Leur voix est également absente des structures de gouvernance foncière locale, les excluant des choix stratégiques concernant l'usage des ressources. L'étude met donc en

évidence un enjeu de pouvoir caché derrière l'injustice foncière : contrôler la terre, c'est aussi contrôler la dignité, la reconnaissance sociale et l'avenir.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

Il faut cesser de croire que l'égalité foncière passera nécessairement par une stricte parité juridique. Le problème ici n'est pas uniquement le manque de droits formels des femmes sur la terre, mais plutôt la nature même de la terre dans les sociétés rurales marocaines. La propriété foncière n'est pas qu'un actif économique : elle est une ressource communautaire, un lieu de mémoire, un symbole d'héritage familial. Imposer un modèle individualisé et marchandisé de la propriété – tel que suggéré par cette étude – risque de déstabiliser des équilibres sociaux locaux.

La réalité, c'est que dans de nombreuses régions, les femmes n'ont pas besoin de titres pour accéder à la terre : elles travaillent, décident, transmettent des savoirs agricoles. Leur pouvoir est plus diffus, mais réel. Ce que l'étude présente comme « exclusion » peut parfois être une forme d'intégration informelle, plus souple, plus collective. En voulant tout formaliser, on risque de détruire des formes d'organisation traditionnelles, certes imparfaites, mais fonctionnelles.

Enfin, on ne peut ignorer une certaine instrumentalisation du discours foncier : sous couvert d'émancipation, on prépare parfois la privatisation et la marchandisation des terres au profit d'acteurs économiques bien plus puissants que les femmes rurales elles-mêmes.

Bref, il faut se méfier du réflexe de « titrage égalitaire » présenté comme solution miracle. Il est urgent de repenser la justice foncière

en tenant compte des formes de pouvoir invisibles, des logiques communautaires et de la diversité des pratiques rurales.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Ce débat sur l'accès des femmes à la terre est en train d'être détourné par une logique étrangère à notre tradition. L'idée selon laquelle les femmes devraient avoir les mêmes droits fonciers que les hommes nie les fondements mêmes de la répartition successorale prévue dans la Charia. Dans l'islam, l'héritage est réglé avec justice divine, en tenant compte des responsabilités de chacun : l'homme a l'obligation de subvenir aux besoins de sa famille, ce qui justifie sa part plus importante.

Cette répartition n'est pas une injustice, mais un équilibre spirituel et social. Remettre cela en cause sous prétexte d'égalité, c'est contester un ordre voulu par Allah. Il est donc inacceptable que l'étude qualifie cette situation d'« inégalité structurelle », comme si nos règles religieuses étaient un obstacle au progrès.

Par ailleurs, dans les zones rurales, les femmes participent déjà largement à l'exploitation des terres, souvent de manière collective, au sein de la famille. Elles ne sont pas exclues : elles sont intégrées différemment, selon des logiques communautaires que le droit positif moderne peine à comprendre.

Ce que propose cette étude, c'est d'individualiser la propriété, d'atomiser la famille, et d'importer une conception libérale de la terre, fondée sur des contrats et des titres, au détriment de la solidarité. Cela mettrait en péril non seulement la structure sociale des campagnes, mais aussi la cohérence morale de notre société. C'est une voie risquée, qui appelle à la vigilance.

#### **4. Que révèle l'étude sur l'autonomie des femmes marocaines en matière de santé sexuelle et reproductive ? Quelle marge de décision ont-elles sur leur propre corps, leur contraception, leurs soins de santé reproductive ? Et observe-t-on des différences marquées entre les milieux urbains et ruraux ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

L'étude met en lumière un paradoxe troublant : bien que les femmes marocaines aient atteint un certain niveau d'information et d'accès aux services de santé reproductive, leur autonomie réelle demeure limitée. Seules 40 % des femmes âgées de 15 à 49 ans peuvent prendre des décisions concernant l'ensemble des dimensions liées à leur santé sexuelle et reproductive. Ce taux, inférieur à la moyenne mondiale (56 %), traduit un déficit de pouvoir décisionnel sur leur propre corps.

Dans le détail, 92 % des femmes déclarent pouvoir décider de leur contraception, et 81 % de leurs soins de santé. Mais seulement 48 % se sentent en capacité de refuser une relation sexuelle. C'est ici que se situe le nœud sociologique : la sexualité féminine reste une zone de contrôle social, marquée par des tabous, des injonctions morales et des déséquilibres de pouvoir au sein du couple.

L'étude révèle également un écart préoccupant entre les milieux urbains et ruraux. L'autonomie décisionnelle est de 45 % en ville, contre seulement 31 % à la campagne. Ce clivage spatial met en lumière l'impact des normes patriarcales plus rigides en milieu rural, où la communauté exerce un contrôle social renforcé, et où les femmes ont moins accès à l'information et aux structures de santé adaptées.

Au fond, cette situation révèle que l'autonomie corporelle reste une conquête inachevée. Elle suppose non seulement des services accessibles, mais aussi une transformation profonde des rapports de genre et des imaginaires collectifs autour du corps féminin.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

L'étude semble confondre autonomie et individualisme. Peut-on vraiment dire que les femmes sont privées de pouvoir sur leur corps parce qu'elles ne prennent pas toutes seules les décisions ? Dans de nombreuses cultures marocaines, les décisions liées à la santé sont prises au sein du couple ou de la famille, non par soumission, mais par co-construction des choix de vie. Vouloir à tout prix isoler la femme comme unité décisionnelle autonome, c'est parfois ignorer les logiques d'interdépendance qui fondent les liens sociaux dans notre société.

De plus, l'étude donne l'impression que tout écart avec la moyenne mondiale est synonyme de déficit. Mais pourquoi considérer qu'une femme qui choisit de consulter son mari ou sa mère avant de prendre une décision sur sa santé est nécessairement dominée ? Cette grille de lecture universaliste et individualiste manque de sensibilité culturelle. Elle valorise des modèles occidentaux d'autonomie sans tenir compte des valeurs locales de solidarité, d'honneur familial ou de spiritualité.

Enfin, il y a un angle mort : les hommes. En se focalisant uniquement sur l'autonomie des femmes, l'étude occulte la transformation des masculinités, pourtant essentielle pour faire évoluer les normes. Où sont les données sur le ressenti des hommes, leur implication dans les décisions de santé reproductive, leur capacité à écouter ou à changer ?

Une vision plus équilibrée consisterait à promouvoir une autonomie relationnelle, fondée sur le dialogue, la reconnaissance mutuelle et la co-responsabilité, plutôt que sur l'indépendance formelle à tout prix.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Ce que cette étude appelle « autonomie » est en réalité une importation culturelle de modèles qui ne correspondent ni à notre foi, ni à nos traditions. L'idée selon laquelle chaque femme devrait décider seule de sa contraception ou de ses rapports conjugaux nie la centralité de la famille et la dimension sacrée du mariage dans l'islam, fondé sur la concertation, le respect mutuel et la pudeur.

Dans notre religion, la sexualité n'est pas une affaire d'individus isolés, mais un engagement moral encadré par des règles qui visent la stabilité du couple et la préservation de la société. L'enseignement islamique ne reconnaît pas le droit de « refuser » un rapport conjugal sans raison valable, tout comme il interdit la contrainte. Ce n'est donc pas une logique de domination, mais de droits et devoirs réciproques.

Quant à la contraception, elle est autorisée en islam, mais à condition d'être décidée en couple, pas de manière unilatérale. L'étude donne l'impression que toute médiation familiale ou conjugale serait suspecte, alors qu'elle fait partie intégrante de notre culture.

Enfin, le discours de l'étude tend à créer une fracture entre ville et campagne, entre modernité et tradition, entre femmes éclairées et femmes soumises. C'est une vision dangereuse qui affaiblit les solidarités communautaires, et qui cherche à substituer au rôle protecteur du mari ou du père un État bureaucratique influencé par l'idéologie occidentale. Cela ne peut que semer la confusion dans les foyers et menacer la paix familiale.

## **5. Comment cette étude analyse-t-elle les interactions entre les Objectifs de Développement Durable et l'égalité de genre ? En quoi l'égalité femmes-hommes joue-t-elle un rôle de levier pour d'autres objectifs comme la santé, l'éducation ou la lutte contre la pauvreté ? Et comment ces liens sont-ils mesurés dans l'étude ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

L'étude adopte une approche innovante en s'appuyant sur la notion d'interlinkage entre les ODD. Elle montre que l'égalité de genre (ODD-5) n'est pas un objectif isolé mais un levier transversal indispensable pour faire progresser les autres dimensions du développement durable. Ainsi, le genre est à la fois une variable explicative et une condition de réussite pour les ODD relatifs à la pauvreté (ODD-1), la santé (ODD-3), l'éducation (ODD-4), l'emploi décent (ODD-8) et la réduction des inégalités (ODD-10).

L'étude mesure ces interactions à travers une modélisation économétrique appuyée sur des données désagrégées de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages (ENNVM 2023). En utilisant des outils comme la matrice des contributions croisées et la décomposition Oaxaca-Blinder, elle quantifie l'influence de chaque ODD sur les écarts de genre et identifie les synergies les plus efficaces.

Par exemple, l'ODD-4 (éducation) contribue à 28 % à la réduction de la pauvreté, et l'ODD-5 à 18 %. Cela démontre que favoriser l'éducation des filles ou l'accès des femmes à des droits équitables n'est pas seulement une question d'équité morale, mais un vecteur stratégique de transformation sociale.

D'un point de vue sociologique, l'étude défend une vision systémique où les inégalités de genre ne sont pas un symptôme, mais un facteur

structurel de la vulnérabilité socio-économique. C'est une invitation à repenser la politique publique comme un maillage interconnecté plutôt qu'une série de silos thématiques.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

Certes, parler d'interdépendance entre les ODD et le genre est séduisant sur le papier, mais cette approche présente une double illusion : celle de la mesurabilité universelle et celle de la neutralité technique. Peut-on vraiment prétendre que l'égalité des sexes est un levier automatique pour tous les autres objectifs, quels que soient les contextes ? Ce raisonnement linéaire oublie que les dynamiques sociales sont traversées de conflits, d'ambivalences, et que l'égalité formelle ne garantit pas toujours une amélioration concrète des conditions de vie.

En outre, le recours massif à des outils économétriques donne l'illusion de rigueur scientifique, alors qu'il s'agit souvent de choix méthodologiques arbitraires. Pondérer l'influence de l'éducation ou du genre sur la pauvreté à coups de pourcentages ne dit rien des tensions locales, des résistances culturelles ou des logiques informelles. On modélise ce qui est mesurable, et on néglige l'essentiel : les vécus, les récits, les conflits de sens.

L'idée selon laquelle l'égalité de genre serait le levier « central » des ODD est aussi une forme de réductionnisme. Cela revient à invisibiliser d'autres inégalités – régionales, sociales, linguistiques – qui croisent et complexifient la question du genre. Le danger ici est de transformer le genre en grille unique d'interprétation, alors qu'il n'est qu'un des multiples axes de domination.

Enfin, cette approche donne à penser que les ODD sont réellement intégrés dans les politiques publiques marocaines. Or, on le sait : beaucoup relèvent encore du discours plus que de l'action.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Présenter l'égalité entre femmes et hommes comme le « moteur » du développement est une idée qui inverse la hiérarchie des priorités morales dans notre société. Pour nous, le développement doit reposer sur des fondements solides : la foi, la famille, la solidarité, le respect des rôles naturels. L'égalité, lorsqu'elle est comprise comme une négation des différences biologiques et spirituelles entre les sexes, devient un outil de déconstruction, pas de progrès.

Cette étude veut faire croire que sans égalité formelle, il n'y aurait ni santé, ni éducation, ni lutte contre la pauvreté. C'est oublier que des générations entières au Maroc ont construit l'école, les hôpitaux et les routes sans jamais remettre en cause l'équilibre traditionnel des rôles entre les hommes et les femmes. Ce qui a permis ces avancées, c'est le travail, la foi, l'unité, et non un agenda égalitariste venu de Genève ou New York.

Lier le développement aux normes de genre de l'ONU, c'est conditionner l'avenir du pays à une adhésion culturelle imposée. Cette logique transforme l'État marocain en relai d'un projet idéologique international, au lieu de renforcer ses propres racines civilisationnelles.

Il faut cesser de présenter la religion comme un obstacle à la modernité. L'islam possède sa propre vision du développement humain, fondée sur l'équité, la piété et la responsabilité collective. C'est à partir de cette base que nous devons penser notre futur, et non à travers des tableaux de bord statistiques importés.

## **6. Quels sont les ODD qui contribuent le plus à la réduction de la pauvreté lorsqu'on prend en compte les inégalités de genre au Maroc ? Peut-on hiérarchiser les objectifs les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté en intégrant la perspective du genre ? Et quels enseignements en tirer pour les politiques publiques ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

L'étude établit une hiérarchie claire des Objectifs de Développement Durable les plus efficaces pour réduire la pauvreté au Maroc lorsqu'on les analyse à travers le prisme du genre. L'ODD-4 (éducation de qualité) arrive en tête, avec une contribution estimée à 28 %, suivi par l'ODD-3 (santé) à 23 %, puis l'ODD-5 (égalité de genre) à 18 %, l'ODD-8 (emploi décent) à 13 %, l'ODD-6 (eau potable et assainissement) à 9 %, et enfin l'ODD-10 (réduction des inégalités) à 9 %.

Sociologiquement, cette hiérarchisation révèle une vérité fondamentale : la pauvreté ne peut être combattue durablement sans s'attaquer aux inégalités structurelles de genre. L'éducation, en tant que facteur d'autonomisation et de mobilité sociale, agit comme un multiplicateur d'opportunités, notamment pour les filles. L'accès aux soins et à l'emploi renforce également les capacités d'action des femmes.

L'étude invite donc à repenser la planification publique : il ne suffit pas de créer des programmes « pour les pauvres », il faut cibler les rapports de pouvoir qui maintiennent certaines catégories – notamment les femmes rurales – dans la précarité. Cela signifie des politiques éducatives différencierées selon le genre, des budgets genrés, des incitations pour l'insertion professionnelle des femmes, et une réforme en profondeur des règles d'accès aux ressources.

En somme, en intégrant la perspective du genre, les ODD deviennent des instruments de justice sociale, et non de simples indicateurs techniques. C'est un appel à une action publique plus fine, plus équitable et surtout plus transformative.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

Hiérarchiser les ODD selon leur efficacité à réduire la pauvreté peut sembler éclairant, mais cela revient à techniciser un problème profondément politique. Est-ce vraiment en isolant des pourcentages d'impact qu'on pourra transformer les conditions de vie des femmes marocaines ? Rien n'est moins sûr.

L'égalité de genre est ici présentée comme un remède miracle, un levier transversal à actionner pour régler des problèmes anciens. Mais en réalité, la pauvreté est multidimensionnelle et ancrée dans des structures que l'égalité formelle ne suffit pas à bouleverser. Les politiques publiques ont souvent intégré des volets genrés, sans pour autant réduire durablement les inégalités. Pourquoi ? Parce que les programmes ciblés restent déconnectés des réalités locales, instrumentalisés pour répondre aux exigences des bailleurs internationaux, ou mal coordonnés entre eux.

Autre réserve : l'étude donne l'illusion d'un pilotage rationnel des politiques à partir de chiffres. Mais la réalité du terrain est bien plus chaotique : les choix politiques sont rarement fondés sur les indicateurs, et plus souvent sur des rapports de force, des stratégies électorales ou des contingences budgétaires.

Enfin, la hiérarchisation des ODD gomme les effets de synergie ou d'opposition entre eux. Ce n'est pas parce que l'éducation contribue à 28 % à la réduction de la pauvreté qu'elle doit absorber toute

l'attention. Le risque est de surenchérir sur certains objectifs au détriment d'une approche holistique plus souple et mieux adaptée aux dynamiques locales.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Ce classement des ODD en fonction de leur « rendement » sur la pauvreté trahit une vision purement technocratique du développement, qui oublie les fondements moraux et spirituels de notre société. Il n'est pas étonnant que l'égalité de genre y soit présentée comme l'un des meilleurs leviers. Ce discours découle d'une conception matérialiste du progrès, où tout est quantifié, hiérarchisé, décontextualisé.

Mais la lutte contre la pauvreté, dans notre tradition, ne se réduit pas à une question de scolarisation ou d'emploi féminin. Elle est d'abord une affaire de justice, de zakât, de solidarité familiale, et d'obligations morales entre les membres de la société. Ce sont ces principes-là qui ont permis aux communautés musulmanes de résister à la misère, bien avant que les ODD n'existent.

Insister sur l'éducation des filles ou l'autonomie des femmes comme principaux leviers de lutte contre la pauvreté, c'est inverser l'ordre des priorités : on oublie l'importance de la piété, de l'équilibre entre les rôles dans la famille, et du respect des lois divines sur l'héritage, le mariage ou la solidarité intergénérationnelle.

Enfin, présenter ces conclusions comme des vérités scientifiques universelles est une forme de colonialisme intellectuel déguisé. Le Maroc n'a pas besoin de hiérarchies imposées depuis des cabinets d'experts étrangers. Il doit puiser dans sa propre histoire spirituelle et sociale les réponses à ses défis. Et cela commence par reconnaître que

la pauvreté n'est pas qu'un indicateur, c'est une épreuve à traiter avec éthique.

## **7. Pourquoi l'éducation des filles est-elle considérée comme un levier transversal dans l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable ? Quels impacts concrets l'étude identifie-t-elle entre l'éducation des filles et des progrès dans d'autres domaines comme la santé, l'emploi ou les droits fondamentaux ?**

**Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :**

L'éducation des filles apparaît dans l'étude comme un pivot stratégique pour l'ensemble des Objectifs de Développement Durable. Loin d'être un objectif isolé (ODD-4), elle agit comme un accélérateur intersectoriel capable de produire des effets bénéfiques en cascade sur la santé (ODD-3), la pauvreté (ODD-1), l'emploi (ODD-8), l'égalité des sexes (ODD-5) et même l'accès à l'eau et à l'énergie (ODD-6 et 7).

D'un point de vue sociologique, l'éducation est un processus d'émancipation. Une fille scolarisée est plus à même de revendiquer ses droits, de différer un mariage précoce, de mieux gérer sa santé reproductive et d'accéder à un emploi qualifié. L'étude montre que l'éducation contribue à 29 % à l'amélioration des indicateurs de santé, et à 28 % à la réduction de la pauvreté.

Mais l'impact ne se limite pas à l'individu. Une femme éduquée transmet à ses enfants un meilleur niveau de bien-être, favorise une parentalité éclairée, participe aux décisions communautaires et devient un vecteur de changement local. En zone rurale, là où les obstacles sont les plus tenaces, l'éducation des filles brise des chaînes intergénérationnelles d'inégalité.

L'étude souligne aussi l'importance des conditions matérielles : infrastructures scolaires, accès à l'eau et à l'énergie, sécurité du trajet.

L'éducation des filles est donc un levier conditionné par d'autres ODD. Sa réussite repose sur une approche intégrée, coordonnée et attentive aux contextes sociaux spécifiques.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

L'éducation des filles est certes importante, mais en faire le levier transversal par excellence de tous les ODD est une simplification qui peut devenir contre-productive. Ce discours repose sur une logique de rendement social de l'éducation, où l'on mesure sa valeur à l'aune de ses effets économiques ou sanitaires. Or, apprendre n'est pas seulement un moyen d'être rentable ou de réduire la pauvreté : c'est d'abord une fin en soi.

En insistant sur les « bénéfices » collectifs de l'éducation des filles (moins de mariages précoces, plus de bien-être des enfants, meilleure santé reproductive...), on risque de désindividualiser leur droit à l'éducation, en le subordonnant à son utilité sociale. Ce calcul instrumentalisé n'est pas sans danger : il justifie les investissements tant que les résultats sont visibles. Mais que fait-on des filles dont la scolarisation ne débouche pas sur un emploi ou un changement de statut ? Sont-elles considérées comme des « échecs statistiques » ?

Par ailleurs, l'école n'est pas toujours un lieu neutre ou libérateur. De nombreuses filles y subissent des discriminations, du harcèlement, ou se voient reproduire des normes sexistes. L'étude ne dit rien de la qualité éducative, ni des curricula ou des rapports maître-élève.

Enfin, parler d'« éducation des filles » sans évoquer celle des garçons entretient l'idée que seuls les parcours féminins posent problème. L'égalité ne se fera pas en ciblant un seul genre : il faut penser

l'éducation comme un lieu de reconfiguration des rapports sociaux entre tous les sexes.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

L'éducation des filles est un principe auquel l'islam n'a jamais été opposé. Mais ce que cette étude promeut n'est pas simplement l'instruction, c'est un projet global de transformation sociale où la scolarisation féminine devient un prétexte pour redéfinir les rôles familiaux, conjugaux et religieux.

En réalité, derrière ce plaidoyer pour l'éducation se cache souvent un agenda : retarder le mariage, favoriser l'emploi féminin au détriment de la maternité, et remettre en cause l'autorité parentale et spirituelle. Le modèle de la fille « émancipée » selon les standards de l'ONU suppose qu'elle se détache de son environnement culturel, qu'elle rejette certaines traditions, et qu'elle adopte des comportements importés.

Or, l'éducation véritable ne doit pas être dissociée de la foi, de la pudeur et des responsabilités familiales. Ce que nous craignons, ce n'est pas que les filles aillent à l'école, mais qu'elles y reçoivent un enseignement déconnecté de leur identité religieuse. Trop souvent, l'école publique véhicule des valeurs contraires à l'éthique islamique, au nom d'une prétendue modernité.

Enfin, vouloir faire de l'école le lieu unique de promotion de l'égalité, c'est affaiblir la transmission familiale, et court-circuiter le rôle éducatif du père et de la mère. La véritable éducation doit être équilibrée, enracinée dans les valeurs de notre religion, et non dirigée par des indicateurs internationaux. L'avenir des filles marocaines ne doit pas être construit contre leur foi, mais avec elle.

## **8. Quelles recommandations l'étude formule-t-elle pour mieux intégrer l'égalité de genre dans les politiques publiques marocaines ? Quels leviers concrets sont proposés pour améliorer la production de données, orienter les budgets publics, ou encore renforcer les institutions en faveur de l'égalité ?**

Adnane Benchakroun, chroniqueur à L'ODJ Média :

L'étude propose une série de recommandations concrètes visant à faire de l'égalité de genre un axe structurant de l'action publique, et non un objectif périphérique. Trois leviers principaux émergent : la production de données genrées, la budgétisation sensible au genre et le renforcement institutionnel.

Premièrement, l'étude insiste sur la nécessité de combler les lacunes statistiques en intégrant des indicateurs genrés dans toutes les enquêtes nationales. Il s'agit d'inclure des modules spécifiques dans les enquêtes existantes, de croiser les données avec des approches intersectionnelles (ruralité, pauvreté, handicap), et de recourir à des outils innovants pour produire des données plus qualitatives et contextualisées.

Deuxièmement, l'étude appelle à institutionnaliser la budgétisation sensible au genre (BSG). Cela signifie affecter les ressources en tenant compte des écarts de genre identifiés, en alignant les priorités budgétaires sur les besoins spécifiques des femmes. Cette démarche implique la formation des cadres administratifs, la relecture des programmes sectoriels, et l'adoption d'outils de suivi et d'évaluation genrés.

Enfin, le rapport recommande de renforcer les mécanismes institutionnels de gouvernance de l'égalité. Cela passe par la création de cellules genre dans chaque ministère, le renforcement des capacités

de coordination entre les acteurs publics et les ONG, et l'inclusion de la perspective de genre dans les plans territoriaux de développement.

Professeur Azedine B. sociologue à l'université Ibn khaldoun de Tanger :

On retrouve ici un scénario classique : face à des inégalités bien réelles, on propose davantage de données, de formation, et de dispositifs administratifs. Mais est-ce suffisant pour transformer les structures de pouvoir ? Multiplier les cellules genre, introduire la budgétisation sensible au genre, créer de nouveaux indicateurs... tout cela ressemble davantage à un renforcement de la machinerie institutionnelle qu'à un réel changement de cap politique.

La production de données genrées, par exemple, repose sur l'hypothèse que « mesurer, c'est agir ». Or, il y a déjà des milliers de rapports, d'enquêtes et d'indicateurs sur les inégalités de genre. Ce n'est pas l'information qui manque, mais la volonté d'en faire quelque chose. Sans réformes courageuses du droit, du système éducatif, ou du marché du travail, ces données resteront lettre morte.

Quant à la budgétisation sensible au genre, elle pose un problème : elle dépolitise l'enjeu de l'égalité, en le réduisant à une affaire de lignes comptables. Elle donne l'illusion qu'un bon tableau Excel peut corriger des siècles de domination symbolique et matérielle. Pire, elle risque de devenir une case à cocher dans les appels d'offres des bailleurs internationaux.

Enfin, le renforcement institutionnel reste trop souvent cosmétique. Des cellules genre sans pouvoir réel, des stratégies nationales sans moyens, des chartes sans suivi : le Maroc n'en manque pas. Ce qu'il faut, c'est un courage politique, pas seulement des outils techniques.

Dr Mohamed K. membre du Conseil des Oulémas :

Ce que cette étude propose n'est rien d'autre qu'une institutionnalisation d'un agenda idéologique étranger à notre culture. La création de cellules genre dans les ministères, la budgétisation « sensible au genre », et la réforme des politiques publiques selon les standards de l'ONU ne visent pas simplement à améliorer la condition des femmes, mais à redéfinir les rôles sociaux, familiaux et religieux.

Le véritable problème n'est pas le manque de données ou d'indicateurs. C'est la perte de repères spirituels et moraux dans la conception même du développement. Au lieu de s'appuyer sur la charia et les valeurs islamiques pour promouvoir la justice entre les sexes, on préfère importer des concepts flous comme le « genre », qui brouillent les identités, encouragent la confusion des rôles, et fragilisent les fondements du foyer.

En appelant à flétrir les budgets publics selon des critères genrés, on ouvre la porte à des logiques de discrimination inversée, où l'on privilégiera des projets parce qu'ils cochent des cases idéologiques, et non parce qu'ils servent l'intérêt général.

Enfin, la création d'institutions spécifiques risque d'aboutir à une bureaucratisation militante, où l'État devient l'instrument d'une ingénierie sociale contraire à notre héritage religieux. L'égalité que nous devons rechercher n'est pas celle des manuels onusiens, mais celle dictée par la sagesse islamique : une complémentarité juste, respectueuse des natures, des responsabilités, et des équilibres voulus par Dieu.

La conférence-débat organisée à l'Université virtuelle et numérique Al Fikra a permis un échange dense et contrasté autour de l'étude conjointe du HCP et d'ONU Femmes Maroc. Ce qui en ressort avant tout, c'est l'impossibilité de penser l'égalité de genre au Maroc comme un objet de consensus : elle cristallise des visions du monde, des conceptions de la justice, des approches du développement profondément divergentes.

Adnane Benchakroun, dans chacune de ses lectures, a mis en avant la complexité des dynamiques locales et la nécessité de ne pas plaquer des modèles internationaux sans médiation. Il voit dans l'étude une tentative ambitieuse mais technocratique de transformer la réalité sociale à travers le langage des indicateurs et des matrices. Son analyse invite à ne pas séparer les données de la politique, ni les droits des contextes de pouvoir.

Du côté académique, le sociologue Pr. Azedine B. adopte une posture critique et désenchantée face à la croyance dans l'efficacité des outils statistiques. Il rappelle que les inégalités de genre ne sont pas seulement mesurables, mais aussi incarnées, vécues, reproduites dans des rapports sociaux imbriqués. Il met en garde contre le risque de réduire la transformation sociale à une logique de gouvernance et d'optimisation bureaucratique.

Quant au Dr Mohamed K., membre du Conseil des Oulémas, il a apporté une lecture religieuse et conservatrice affirmant que de nombreuses propositions de l'étude — sur la santé reproductive, les droits fonciers ou l'autonomie des femmes — entrent en tension avec les fondements de l'éthique islamique. Il dénonce une imposition silencieuse d'un modèle occidental qui, selon lui, affaiblit la famille, brouille les rôles sexués, et fragilise les bases morales de la société.

Le principal enseignement de cette rencontre est donc que l'égalité de genre ne peut être abordée uniquement à travers les prismes du droit, du développement ou de l'efficacité économique. Elle engage des conceptions de la personne, de la société, et du lien entre tradition et modernité. En ce sens, toute politique d'égalité ne peut réussir sans un ancrage culturel profond, sans dialogue interdisciplinaire, et sans reconnaissance de la pluralité des légitimités.

### Poursuivre le débat : pistes de réflexion

Instaurer un espace permanent de dialogue entre chercheurs, acteurs religieux, journalistes et décideurs publics pour réfléchir ensemble aux termes d'un contrat social marocain équitable, respectueux à la fois des valeurs culturelles et des aspirations modernes.

Développer des indicateurs de genre “contextualisés”, tenant compte des réalités locales, des formes d'autonomie informelles, et de la diversité des trajectoires féminines.

Explorer les convergences entre justice sociale et éthique religieuse : le genre n'est pas nécessairement un champ de confrontation idéologique, mais peut devenir un terrain de renégociation du vivre-ensemble.

Associer les jeunes générations à cette réflexion à travers des ateliers, des podcasts, des simulations parlementaires ou des espaces artistiques, pour éviter que le débat ne se fige dans des oppositions binaires.

Au final, l'égalité de genre au Maroc ne sera pas un copier-coller d'un modèle extérieur, mais un processus d'invention collective, traversé de débats, de résistances, et de réinventions. C'est dans cette

dynamique que se joue le véritable avenir du développement durable au Maroc.

# Comment et où trouver les autres ouvrages de l'auteur : en ligne à feuilleter ou à télécharger en licence copyleft sur le kiosque pressplus.ma



www.pressplus.ma

## LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

100% FREE

Last publications L'ODJ Média

127 - 150 / 198

**Pressplus** est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous



SCAN ME

## ABOUT ME

Adnane Benchakroun est un ingénieur de formation, diplômé de l'ESIEA Paris, grande école spécialisée en informatique et électronique, mais son parcours dépasse de loin les frontières de la technique. Figure reconnue dans l'univers de l'innovation et de l'entrepreneuriat au Maroc, il a marqué l'écosystème en cofondant Startup Maroc et en lançant le Startup Africa Summit, deux initiatives majeures dédiées à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et à la structuration d'un environnement favorable aux startups africaines.

Son itinéraire est également jalonné d'un engagement soutenu dans la sphère publique. Après avoir dirigé le cabinet du Ministre du Plan entre 1998 et 2000, il prend la tête du Centre National de Documentation qu'il dirige pendant deux décennies. De 2020 à 2022, il poursuit sa mission de réflexion stratégique au sein du Haut-Commissariat au Plan, en tant que conseiller. Parallèlement, il occupe des fonctions politiques et économiques : vice-président de l'Alliance des Économistes Marocains, il siège également au Conseil national du parti de l'Istiqlal, où il participe activement aux débats sur les orientations économiques du pays.

Passionné de transmission, il s'est également illustré dans l'enseignement en ligne, notamment sur des plateformes comme Udemy, où il partage ses connaissances sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Régulièrement invité par les médias et les conférences économiques, il analyse avec clarté des sujets clés tels que la fiscalité, l'investissement public, le soutien à la classe moyenne ou encore la maîtrise de l'inflation.

Aujourd'hui à la retraite de la fonction publique, Adnane Benchakroun continue de nourrir le débat public en lançant L'ODJ Média, une plateforme digitale multicanale regroupant portails, magazines, webradio et web TV. Il y explore de nouvelles formes d'expression mêlant journalisme, analyse critique et culture.

À cette trajectoire multidimensionnelle s'ajoute une facette plus intime : celle d'un homme épris de création artistique. Il s'essaie avec bonheur à la poésie, à la peinture, à l'écriture et à la musique, poursuivant ainsi une quête personnelle de sens et de beauté, fidèle à sa vision d'un Maroc moderne, humaniste et enraciné.

